

REDON : 150 emplois promis en deux ans

Les dirigeants de Meilleur contact n'hésitent pas à parier sur une croissance de 90 % pour 2012. Ils comptent embaucher 150 personnes d'ici deux ans. Des emplois qui se feront, en partie, au domicile du salarié.

Pourquoi ? Comment ?

Qui est Meilleur contact ?

L'entreprise a vu le jour en 2009 près de Toulouse. À sa tête, deux spécialistes de la téléphonie : Thierry Paterkiewicz et Nicolas Guyart. Le concept est simple. La société travaille pour le compte d'entreprises, comme Bouygues Telecom, et s'occupe de la relation téléphonique avec les clients.

Concrètement, mon téléphone portable est en panne, j'appelle le service correspondant, et je tombe sur un employé de Meilleur contact. Il s'agit donc, « pour 95 % de l'activité », de répondre aux appels et non l'inverse.

Pourquoi s'implante-t-elle à Redon ?

Les dirigeants ont longtemps hésité. Ce qui les a convaincus ? « La proximité de Paris grâce à la future ligne TGV, le soutien des élus et l'accompagnement d'Idea 35, la branche économique du conseil général », énumère Nicolas Guyart.

Sans oublier le fait que les élus mettent à disposition de la société un bâtiment entièrement rénové « dans un délai plus que raisonnable », souligne Jean-Louis Fougère, président de la communauté de communes du pays de Redon (CCPR). À savoir, travaux terminés, d'ici février 2012.

Combien d'emplois sont envisagés ?

Trente dans un premier temps. Les premiers recrutements devant commencer début 2012. « Nous espérons atteindre cent collaborateurs la première année puis 150 d'ici deux ans », avance Nicolas Guyart. Mais pour le moment, la société s'est engagée auprès des pouvoirs publics - qui subventionnent cette installation - à hauteur d'une cinquantaine d'emplois.

Quel genre d'emplois ?

Les fondateurs de Meilleur contact le promettent : les embauches se feront en CDI et à plein-temps, avec une formation de trois mois avant la prise de poste. Particularité : deux-tiers du temps de travail se font au domicile de l'employé. « 80 % de l'activité se déroule du lundi au samedi, de 8 h à 21 h, précise Thierry Paterkiewicz. Mais il est possible de travailler le dimanche. La base étant un 35 heures. » À noter que toutes les embauches se feront en lien avec Pôle emploi.

Quel profil est recherché ?

« Les salariés ne seront pas recrutés en fonction de leur diplôme, mais de leurs qualités, précise

Nicolas Guyart. Notre profil type ? Des personnes de 35 à 55 ans, matures et autonomes, ayant envie de travailler à domicile. » Deux conditions sont requises : le salarié devra montrer aux dirigeants qu'il possède, chez lui, un bureau fermé, dans lequel il s'engage à travailler. Il devra également avoir une ligne ADSL.

Travail à domicile : comment ça se passe ?

Les ordinateurs des salariés seront branchés en permanence à une webcam. Ainsi, les responsables d'équipes pourront vérifier que le salarié fait bien son travail, à savoir une moyenne de neuf appels par heure. « Nous pouvons aussi souffler les réponses à des questions auxquelles l'employé ne peut répondre et tout simplement les aider », signale Nicolas Guyart.

La société réfléchit à un système d'aide par messagerie instantanée (chat) avec des internautes sur des sites clients. « Une technologie qui sera développée à Redon », indique le fondateur.

Où s'installe la société ?

Au 27, rue de Vannes, dans les mêmes locaux que Manpower. Aujourd'hui, quatre entreprises et une psychologue sont installées dans ce bâtiment. Une réorganisation est donc prévue afin que Meilleur contact puisse occuper les deux premiers niveaux.

La CCPR a acheté ces locaux à un particulier pour un montant, travaux compris, de 1,25 million d'euros. Une somme qui sera financée par un emprunt. « Mais nous espérons bien, grâce aux loyers versés par l'entreprise, réaliser une opération blanche », précise Jean-Louis Fougère.

Qui paie quoi ?

La CCPR finance donc l'achat des locaux, d'une surface totale de près de 1 250 m². Le conseil général et le conseil régional doivent également apporter une aide financière pour l'implantation de cette société mais les montants n'ont pas encore été votés.

OUESTFRANCE EMPLOI

Publié le 13/07/2011

www.ouestfrance-emploi.com